



FICHE INSCRIPTION SAISON 2017-2018 LICENCE ANNUELLE (-18ans)

A

ATTENTION !... Bien lire le règlement intérieur

Option assurance
complémentaire facultative
10,79€
Coupon à rendre obligatoirement

Licence annuelle 1^{ère} année : J10 à J12... 150€, J13 à J14... 190€, J15 à J18 : 220€ dont part FFA 38,40€
Licence annuelle renouvellement : J10 à J12... 130€, J13 à J14... 170€... J15 à J18... 200€ dont part FFA 38,40€

Nom Prénom

Sexe M F Nationalité

Adresse

Code postal Ville

Lieu de naissance Date

Pays de naissance

Tél du jeune.....

Email du jeune.....



Ecrire très lisiblement votre email :
Une erreur de recopie vous prive des informations transmises
par le club et la fédération

écolier collégien lycéen étudiant apprenti (cochez la case qui vous concerne)

Etablissement :

Email des parents :

Tél des parents :

Domicile

Si paiement en 3 fois : 50% le 1^{er} mois puis 2 x 25% les 2 mois suivant :

Prévoir 3 chèques en une fois..... Les coupons sport et les chèques vacances sont acceptés

AUTORISATIONS PARENTALES (TRANSPORT – MÉDICALE - DROIT A L'IMAGE) *

Je soussigné(e) Père - Mère - Tuteur légal

- Autorise les membres de l'association "Aviron Bugey Haut-Rhône" à transporter dans leur véhicule personnel mon enfant lors de sa participation à une compétition ou tout autre déplacement dans le cadre de l'activité de l'association.
- Autorise les responsables de l'association "Aviron Bugey Haut-Rhône" à faire pratiquer en mon nom toute intervention chirurgicale nécessaire, après avis médical, en cas d'accident ou de maladie pendant les séances d'entraînement, les déplacements ou toute activité de l'association.
- Accepte la prise en charge de tous les frais qui pourraient découler des actions mentionnées ci-dessus.
- Autorise les responsables de l'association "Aviron Bugey Haut-Rhône" à faire des photos, vidéos et interviews de mon enfant, et à les utiliser pour informer ou promouvoir l'association (presse, internet, newsletter du club...).

*Autorisation valable pour la saison 2017-2018



N° DE TELEPHONE EN CAS D'URGENCE



INDICATIONS PARTICULIERES (si besoin)

Merci de nous préciser les indications que vous jugez nécessaires de nous communiquer (allergies, contre-indications alimentaires ou médicamenteuses, etc. ...). Ces informations resteront confidentielles...

Attention ! en compétition les efforts cardio-ventilatoires et musculaires sont parfois importants, pensez à bien nous communiquer s'il y a lieu les indications et précautions préconisées par le médecin ayant validé le certificat médical de la licence.



CERTIFICAT DE NATATION

✓ **certificat de natation ou sinon attestation des parents**

Je soussigné(e) Nom Prénom

certifie que l'enfant

Nom Prénom

Est apte à nager « 50 m ».

**signature obligatoire d'un parent
ou tuteur pour un mineur**



Pièces à fournir obligatoirement :

- Ce formulaire renseigné et signé
- Le coupon d'assurance complémentaire optionnelle renseigné et signé
- Le certificat médical d'aptitude à la pratique de l'aviron datant de moins de 3 mois si première licence
Ou
Questionnaire de santé et attestation « QS sport » si renouvellement et certificat de moins de 3 ans
- Une photo d'identité récente à coller sur ce formulaire
- Le certificat d'aptitude à la natation (50 m) ou attestation sur ce document
- Le règlement intérieur **signé par le jeune**
- Copie carte pass'région (lycéens), chéquier jeunes 01 (collégiens), carte d'étudiant, carte d'apprenti

ATTENTION : le certificat médical doit porter la mention « y compris en compétition » pour les compétiteurs.

MES ENGAGEMENTS

- Je m'engage à respecter les règlements, les décisions des coaches et du Comité Directeur.
- Je m'engage à respecter les locaux (vestiaires, douches, toilettes, salle de réunion...etc...), le matériel du club (soin et nettoyage des bateaux et avirons, appareils de préparation physique...etc...).
- J'ai pris connaissance du prix des licences 2017-2018, de la charte du rameur, des statuts et du règlement intérieur du club, des conditions d'assurance FFA, des conditions d'entraînement et de sécurité dictées par la pratique fédérale.... **le tout affiché au club...**
- Toute inscription est définitive et correspond à une adhésion à une association loi 1901 et non pas à un paiement de prestations. Aucun remboursement, même partiel, ne pourra donc être effectué.

Je les accepte **sans réserve**.

Fait à Virignin Le

Signature du jeune adhérent

Précédée de la mention : « lu et approuvé »

Signature parent ou représentant légal pour les mineurs

précédée de la mention « lu et approuvé »